

5-13 DEC 2020
PARIS

SALON *Nautic*



Nautic 2020



#EDITION2020

Le **nouveau contexte** nous a amené à adapter le salon tel que nous l'avions envisagé en janvier/février.

A ce stade le salon doit aussi se penser globalement et dans **l'intérêt général de la filière**.

Nautic Festival et la FIN **s'engagent** dès aujourd'hui sur :

- 4 points essentiels -

- La sécurité sanitaire,
- Des conditions de paiement qui sécurisent les exposants,
- S'adapter à une situation toujours évolutive,
- Un rétroplanning serré qui doit répondre aux besoins des exposants.

- 3 dates importantes -

- 8 juin → envoi des Demandes de Participation,
- 21 septembre → précision des modalités sanitaires et financières,
→ précision des surfaces réservées à date,
- 5 octobre → confirmation de votre participation.

5-13 DEC 2020
PARISSALON
Nautic

EDITION 2020

Plan Général de Sécurité Sanitaire (PGSS)

Nautic Festival prépare un **additif sanitaire** qui complètera le PGS habituel. L'additif sanitaire et ses dispositions seront présentés **le 21 septembre** afin de bénéficier de l'expérience des salons parisiens de la rentrée et, pour les spécificités de notre filière, des 1^{ers} salons nautiques de septembre.

C'est le cabinet DÖT – coordonnateur SPS (Sécurité Protection Santé) – qui est en charge de ce dossier.

Du début du montage à la fin du démontage, 3 missions prioritaires :

- Définir les aspects pratiques de la prévention des risques,
- Respect de la réglementation à partir des décrets et de la charte professionnelle,
- Veiller à leur application.

5-13 DEC 2020
PARISSALON
Nautic

EDITION 2020

Afin de répondre au nouveau contexte économique, les conditions générales de vente évoluent pour sécuriser les exposants :

Conditions d'annulation :

- * Avant le 30 septembre : annulation possible avec remboursement de l'acompte.
- * Après le 30 septembre :
 - Si l'annulation est due à une cause réglementaire :
Le Conseil d'Administration de la FIN a demandé à Nautic Festival de garantir le remboursement de la totalité des acomptes qui lui auraient été versés.
 - Si c'est l'exposant qui souhaite annuler sa participation :
Nautic Festival précisera au plus tard le **21 septembre** les conditions d'annulation en fonction de la situation à date.

Acomptes :

- * 30% avec la Demande de Participation,
- * 30% au 1^{er} octobre,
- * Solde au 1^{er} novembre. } Idem 2019

Demande de Participation :

- * Inscription prioritaire avant le 20 juillet :
 - ➔ Doit nous permettre de commencer les plans,
 - ➔ Doit nous permettre de réserver les halls.
- * Les dossiers qui arriveront après le 20 juillet seront implantés dans l'ordre d'arrivée en fonction des espaces non attribués.



5-13 DEC 2020
PARIS

SALON
Nautic

Un Nautic 2020 plus dense mais évolutif

Les halls 3, 4, 5 et 6 sont pré-réservés pour 2020.

Pour le moment et afin d'avoir un **salon plus dense**, nous prévoyons de n'utiliser que les halls 3, 4 et 6.

- ✦ Halls 3 & 4 : de part et d'autre de l'allée centrale du grand parc,
- ✦ Halls 4 & 6 : reliés par une passerelle couverte,
- ✦ Entrée principale au hall 3,
- ✦ Chaque hall dispose d'une entrée pour les visiteurs accrédités (bracelets),
- ✦ Entrées exposants dédiées dans tous les halls.

Toutefois en fonction des réservations d'espace nous conservons la possibilité d'occuper le hall 5.



#EDITION2020



5-13 DEC 2020
PARIS
SALON
Nautic

Parcours visiteur & répartition des secteurs

La répartition des secteurs dans les halls est fonction, notamment, de certaines contraintes logistiques.

A date, ce que nous envisageons :

Hall 3 :

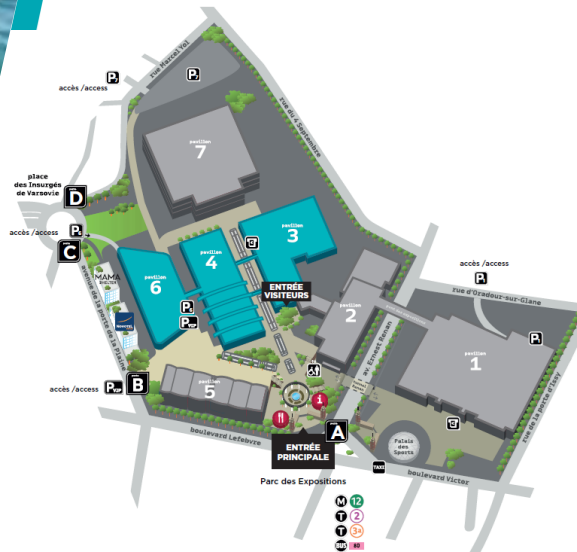
- * Entrée grand public → caisses,
- * Bateaux à moteur/rigides et semi rigides,
- * Motoristes,
- * Remorques,
- * Equipements,
- * Tourisme, location
- * Fluvial,
- * Voile légère,
- * Glisse et pleine nature,
- * Courses et événements,
- * Scène Nautic.

Hall 4 :

- * Bateaux à moteur/rigides et semi-rigides,
- * Banques et assurances.

Hall 6 :

- * Voiliers,
- * Multicoques.



EDITION 2020



- ⇒ Le nautisme a **une place à affirmer** dans le contexte post confinement.
- ⇒ Le salon est l'occasion pour **les consommateurs** de venir découvrir l'offre des activités nautiques et de liberté qu'elles procurent.

La "**promesse**" faite aux visiteurs :

- * La diversité des produits présentés,
- * La diversité des offres touristiques et des services,
- * Les conseils des professionnels de la filière,
- * Sécurité sanitaire.

Le Nautic prépare la saison 2021 des pratiquants, des professionnels et donc de l'ensemble de la filière

5-13 DEC 2020
PARISSALON
Nautic

EDITION 2020

Le Nautic porte l'image des activités nautiques auprès des consommateurs.

Au-delà de la communication faite par Nautic Festival nous devons **tous nous mobiliser** pour valoriser l'attractivité d'être sur l'eau, la diversité de l'offre et des destinations.

Les outils :

- * Mise à disposition d'outils digitaux pour que les exposants **affirment** leur présence au salon → Effet collectif,
- * Le Nautic doit être l'expression des **lieux de pratique** → Territoires,
- * Une communication ciblée auprès des visiteurs qualitatifs,
- * Le renforcement d'éléments qui procurent au salon des contenus médiatiques et qui révèlent aux visiteurs la pertinence du Nautic
 - Scène Nautic, Concours et espace Innovation, Nautic Paddle, ...

5-13 DEC 2020
PARISSALON
Nautic

#EDITION2020



Les perspectives économiques de 2021 sont incertaines

Le Nautic est l'occasion pour l'ensemble de la filière de valoriser l'attractivité des pratiques.

Et pour chacune de vos entreprises de **valoriser vos savoir-faire.**

